

Localisation et objectifs généraux du projet

La route du Dorguen s'étend sur une longueur de 700 m environ entre l'église et la route départementale n°3. En prévision de l'urbanisation progressive de ce secteur il convenait principalement :

- d'améliorer la sécurité par la réduction des vitesses en agglomération;
- de sécuriser les cheminements piétons vers l'arrêt de car situé à proximité de la route départementale n°3 et rendre le bourg accessible aux personnes à mobilité réduite.



Avant travaux - à hauteur de la place de l'Eglise

- Au niveau du rétrécissement de la voie, dangerosité liée aux pas de porte à accès direct sur la voie - mise en danger des riverains
- Nécessité d'avoir un recul suffisant par rapport à la voie



1^{ère} sortie de lotissement

- Voie en agglomération de type « rase campagne » avec fossé de part et d'autre de la chaussée
- Le piéton n'y a pas « sa place »
- Linéarité de la voie et bonne visibilité propice à la prise de vitesse

Descriptif de l'aménagement

Pour atteindre ces objectifs généraux, un programme des travaux a été défini reposant sur les principes d'aménagement suivants :

- **Instaurer une limite visuelle entre chaussée et dépendances de la voie pour affirmer le caractère urbain des lieux et contraindre l'automobiliste à réduire sa vitesse :**
 - ▶ gestion de l'intersection route de Milizac/route de Plouguin au moyen d'un mini rond-point en résine pépite au niveau de la Place de l'Eglise
 - ▶ dévoiement de l'axe de la voie et réduction « visuelle » du gabarit de la voie par la création d'un effet de « chicane » naturelle : la linéarité est cassée au moyen d'une courbure au niveau de la place de l'Eglise en entrée - route de Plouguin - comme en sortie - aux abords du cimetière donnant lieu à la création de deux parterres végétalisés derrière lesquels se retranchent les continuités piétonnes (mise en sécurité)
 - ▶ mise en place, aux deux-tiers du parcours, d'un mini-plateau en creux de vallon
 - ▶ réduction de la largeur de la patte d'oie au débouché de la RD n°3 afin d'éviter les dépôts sur la bande roulante opposée lors des tourne-à-gauche depuis la RD n°3
- **Instaurer des continuités piétonnes sécurisées entre le cœur du bourg, les lotissements et propriétés s'égrenant le long de la route du Dorguen :**
 - ▶ route de Plouguin, création d'un trottoir borduré en béton désactivé
 - ▶ circulation piétonne travaillée en résine pépite à hauteur de la Maison d'assistantes Maternelles *La Petite Licorne*
 - ▶ route du Dorguen, aménagement d'un trottoir surélevé en rive Nord, protégé de surcroît du flux des véhicules par une banquette végétalisée avec pour effet de redonner toute sa place au piéton au cœur du bourg et de sécuriser les sorties directes depuis les maisons (recul par rapport à la voie)
 - ▶ création d'une traversée piétonne entre les rives Nord et Sud de la voie
 - ▶ réalisation d'un trottoir borduré en enrobé (bordures chanfreinées type A2) en rive Sud de 1.40m à 1.60m de large selon les sections, créant un effet « paroi » qui réduit physiquement et visuellement le gabarit de la voie
 - ▶ mise en place d'éclairage public le long du cheminement jusqu'à la route départementale n°3 le long de laquelle se situe l'arrêt de car

- **Aménager un parking aux abords de l'église en faisant le choix d'un revêtement perméable**
 - mise en œuvre de places de stationnement en sable traité s'insérant harmonieusement dans un aménagement de bourg d'«esprit rural»

Déroulement de l'opération

Nous pouvons distinguer plusieurs grandes phases à cet aménagement qui s'inscrit dans la continuité des aménagements du bourg de Guipronvel déjà réalisés (ex : création d'une écluse près de la mairie en 2015) :

Calendrier	Etat d'avancement
Juin 2016	Inscription de « l'aménagement du centre-bourg de Guipronvel et mise en accessibilité de la route du Dorguen » dans la charte fondatrice de la commune nouvelle adoptée par délibérations concordantes des conseils municipaux de Milizac et de Guipronvel
2 ^{ème} semestre 2016	Etude préalable par la commune de Guipronvel, en lien avec la commune de Milizac (définition des besoins d'aménagement, choix de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise en assistance technique, 1 ^{ères} estimations, dépôt d'un dossier dans le cadre de l'appel à projets au titre de la DETR 2017 ...)
De janvier 2017 à l'été 2018	Etudes de l'aménagement en commission municipale de la voirie avec l'appui du service d'ingénierie territoriale de la CCPI (études de scénarios d'aménagement, réunion publique, concertation avec les riverains ...), passation des marchés de travaux et demande de financement au Conseil départemental
De septembre 2018 à juin 2019	Chantier d'aménagement en parallèle de l'urbanisation du secteur



Après travaux

<u>Nature des dépenses</u>	<u>Montant (€ HT)</u>
Mise en concurrence (publicité, indemnisation)	331
Levé topographique, bornage, raccordement EDF & FT	3 180
Travaux	296 986
Assistance technique de Pays d'Iroise Communauté	1 625
<u>TOTAL des dépenses</u>	302 122

<u>Nature des recettes</u>	<u>Montant €</u>
Etat – Subvention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	132 500
Département du Finistère – Subvention de l'enveloppe « Patrimoine et cadre de vie »	51 889
Pays d'Iroise Communauté – Enfouissement de réseaux téléphoniques	9 135
Commune de Milizac-Guipronvel	108 598
<u>TOTAL des recettes</u>	302 122

A Milizac-Guipronvel, le 22 juin 2019

Le Maire,
Bernard QUILLVERE